

Pierre Tondé

Rites funéraires et inculturation chrétienne en Afrique

Une enquête chez les Moose du Burkina Faso



KARTHALA

Rites funéraires et inculturation chrétienne en Afrique

UNE ENQUÊTE CHEZ LES MOOSE DU BURKINA FASO

Pierre Tondé a entrepris une enquête des pratiques funéraires au Burkina Faso, chez les Moose, son ethnie d'origine. Il a interrogé des catholiques, des protestants, des musulmans, pour constater une très importante survie des coutumes traditionnelles. Pour les chrétiens en particulier, cette situation pose la question d'une double appartenance, l'une à leur culture religieuse ancestrale, l'autre à leur foi nouvelle. Qu'advient-il alors de l'identité chrétienne et de celle des Églises d'Afrique, en particulier de la catholique à laquelle appartient l'auteur ?

Autrement dit, il convient de se demander si l'on peut promouvoir des conversions au christianisme qui ne soient pas ressenties comme une abjuration de sa religion d'origine. Jusqu'où un chrétien peut-il aller dans la participation à des rites traditionnels, sans que cela n'affecte sa foi ? Pour Pierre Tondé, la réalité est que le croyant ne vit pas sa foi en vase clos ou comme dans un ghetto. Il existe au milieu d'autres individus dans une société multiculturelle où le pluralisme religieux est de mise. Sous l'éclairage de l'Évangile, les Églises chrétiennes peuvent beaucoup s'enrichir dans une logique du donner et du recevoir, en assumant les manières de vivre et de célébrer des Africains.

Solidement documenté et d'une écriture limpide, cet ouvrage recourt également à l'étude de l'histoire du christianisme pour étudier les pratiques funéraires sur la longue durée, des premiers siècles à nos jours. Le lecteur y trouvera la description de nombreuses situations de double appartenance et comment elles ont été résolues d'hier à aujourd'hui.

Né en 1969 en Côte-d'Ivoire, Pierre Tondé est, depuis 1997, prêtre de l'Église catholique dans le diocèse de Koudougou au Burkina Faso. Vicaire puis curé de paroisse, il fut formateur à l'école normale diocésaine des catéchistes. Il est membre de l'Association internationale des Foyers de charité. Ses origines et ses études à l'Institut Catholique de Paris qui l'a reconnu docteur en théologie l'ont bien préparé à cette recherche aujourd'hui publiée.

CHRÉTIENS EN LIBERTÉ/QUESTIONS DISPUTÉES

Collection dirigée par René Luneau

**rites funéraires et inculturation chrétienne
en Afrique**

KARTHALA sur Internet : <http://www.karthala.com>

Paielement sécurisé

Couverture : « La vierge avec l'enfant », tableau d'Engelbert Mveng.

© ÉDITIONS KARTHALA, 2016
ISBN : 978-2-8111-1564-7

Pierre Tondé

Rites funéraires et inculturation chrétienne en Afrique

**Une enquête chez les Moose
du Burkina Faso**

Préface de René Tabard

**Éditions KARTHALA
22-24, boulevard Arago
75013 Paris**

Cet ouvrage est publié
avec le soutien de la Cathédrale Notre-Dame de Paris

À mes amis d'enfance Karim Kaboré, Michel Zongo et Yacouba Diakité

in memoriam.

À Notre-Dame de Paris et à tous ceux qui ont permis l'existence de ce livre.

Au lecteur qui consent à chanter à la louange de l'Unique Créateur :

Vive la Vie !

Préface

« Quatre hommes portent sur leurs épaules en dansant le cercueil d'une jeune fille, Claudette, décédée subitement à l'âge de vingt ans. Dans la foule nombreuse qui est là, ils se dirigent subitement vers un jeune d'une trentaine d'années et restent devant lui. Un devin s'approche et dit que c'est lui qui a "mangé" Claudette. Aussitôt, tout le monde s'affaire autour de lui, le frappe... C'est lui qui a causé la mort de Claudette ».

Cette histoire, non inventée, illustre bien la problématique de ce livre : jusqu'où un chrétien peut s'aventurer dans de telles pratiques et adhérer à de telles croyances toujours bien ancrées dans de nombreuses régions d'Afrique aujourd'hui ? Et surtout comment se donner les moyens d'éclairer chrétiennement une telle situation ?

Pierre Tondé présente cette question à partir de l'ethnie des Moose du Burkina Faso, illustrant ses propos à partir des rites funéraires. C'est tout simplement sa méthode que je voudrais esquisser pour faciliter peut-être la lecture de son livre.

Dans un premier temps, il présente la culture des Moose avant de donner les éléments principaux des rites funéraires. Il montre ainsi qu'il n'est pas possible de prendre une position chrétienne sur de telles pratiques sans les comprendre profondément, ce qui suppose une analyse précise de la culture des chrétiens qui sont confrontés à ces pratiques. Et cela me semble vrai pour la vie de l'Église en Occident où les pratiques politiques, la culture des jeunes générations, font que la place de la foi est de plus en plus complexe et il est facile de le constater à travers le peu de pratiques en France des moins de quarante ans. Comment exprimer la foi chrétienne si l'on n'analyse pas les éléments qui constituent la culture locale dans laquelle vivent les gens ? Ce point de départ de Pierre Tondé illustre ainsi un chemin à suivre aujourd'hui pour les Églises si elles veulent vraiment se faire comprendre des contemporains.

L'auteur sort ensuite de ce contexte pour présenter des études de l'Église ancienne qui font découvrir que l'on s'est déjà affronté à de tels problèmes. Il montre comment les pratiques funéraires des civilisations ont été affrontées par l'Écriture et par Jésus lui-même. De même, la primitive Église, petite minorité dans un monde de civilisations et de religions païennes, ne pouvait pas ne pas connaître ces situations difficiles à vivre pour des chrétiens dispersés ici et là, sans critères précis permettant de savoir comment vivre la mort d'un proche. À ce niveau également, Pierre Tondé montre comment les uns et les autres se sont positionnés, s'appuyant sur les Écritures et les textes officiels de l'Église pour voir le permis et le défendu. Et cette démarche est également fondamentale pour les conduites à tenir aujourd'hui dans notre vie chrétienne de chaque jour : le divorce, le re-mariage, le préservatif, le refus des sacrements, je veux bien, mais sur quoi justifier cela ? Et c'est le mérite du parcours de l'auteur que de montrer qu'il faut absolument passer par la Tradition de l'Église et les Écritures pour justifier ce qui peut être acceptable comme ce qui est complètement opposé à la foi chrétienne.

Enfin, la dernière partie se constitue d'une **confrontation** entre la présentation culturelle des funérailles des Moose et les éléments « chrétiens » mis en évidence. On voit ainsi comment Pierre Tondé pose quelques pierres qui peuvent aider les chrétiens à se situer devant ces rites traditionnels et comment l'Église pourrait avancer pour s'inspirer de tels ou tels éléments « païens » pour proposer de nouveaux rites des funérailles dans l'Église catholique. Et c'est bien cela qui est aussi à suivre dans notre Église aujourd'hui. L'on peut certainement s'inspirer des mentalités, des pratiques des jeunes d'aujourd'hui – je pense par exemple à la danse – pour faire évoluer notre liturgie, pour les attirer davantage dans l'Église, mais à condition de ne pas faire n'importe quoi et de pouvoir montrer comment de nouvelles pratiques sont conformes aux Écritures et au mouvement que l'Église a suivis depuis vingt siècles.

Voilà ce que je voulais vous suggérer, à vous qui allez parcourir ce livre. Si vous êtes de culture africaine, vous vous y retrouverez bien sûr aisément, mais ce petit mot peut vous aider à voir le grand intérêt de ce travail de Pierre Tondé. Si vous ne connaissez pas les traditions africaines, vous pouvez voir que cette étude peut ouvrir votre attention à des problèmes essentiels dits « d'inculturation », fondamentaux pour l'avenir de notre Église.

Bon voyage...

René Tabard, spiritain, Institut Catholique de Paris

AVERTISSEMENT

Ce livre a été composé à partir de *La double appartenance religieuse au miroir des pratiques funéraires. Pour un passage à une nouvelle ritualité chrétienne*, thèse de l'auteur, édité en 2013 à Lille par l'Atelier Nationale de Reproduction des Thèses (ANRT). Cette thèse de doctorat en théologie fut soutenue le 18 janvier 2013 à l'Institut Catholique de Paris, devant un jury composé du Dr. René Tabard (directeur), du Dr. Pierre Diarra (président) et du Pr. Léonard Kinkupu Santedi (expert extérieur, membre de la Commission théologique internationale, Université catholique du Congo).

Je dois commencer par signaler au lecteur qu'il me faudra faire mention d'un certain nombre de termes vernaculaires *moore*. Il s'agit de la langue d'expression des Moose (sing. *moaaga*) du Burkina Faso, dont les rites funéraires seront en grande partie concernés par ce travail. Cette précision est d'autant plus importante que l'essentiel de l'explication *moaaga* des éléments rentrant dans le cadre des pratiques rituelles repose sur l'étymologie. La langue *moore* comporte :

- des syllabes brèves (exemple : *kom* = faim, famine),
- des syllabes longues (exemple : *koom* = eau),
- trois tons (haut, moyen, bas).

En plus des cinq voyelles qui sont : a, u, e, o, i, trois voyelles grecques (υ, ι, ε) ont été adoptées dans la transcription actuelle en vue d'une meilleure perception des tons. Ainsi :

- « ù » devient « υ » dans la nouvelle transcription, et se prononce comme dans « pour »,
- « è » devient « ε », mais se prononce comme dans « sèche »,
- « ì » devient « ι » et se prononce comme dans « type »,
- « e » se prononce « é » comme dans « étude »,
- « u » se prononce toujours « ou ».
- les diphtongues « aa », « oo » etc. donnent des sons allongés,
- une voyelle comportant l'accent circonflexe (^) indique la nasalisation.

Je ne modifierai pas l'orthographe des mots dans les différentes citations, mais je les utiliserai selon la transcription actuelle, quand il s'agira de mes propres commentaires ou analyses. Le lecteur me verra donc passer par exemple de *Mogho* à *Moogo*, de Mossi à Moose, de *Mogho-Naba* à *Moog-naaba* etc. Je garderai tels quels – même avec leurs accents sur les voyelles – les noms des villes et des villages ainsi que les noms propres des personnes, afin de rester en conformité avec les documents officiels non encore actualisés.

Introduction

Dans un livre qu'il fit publier en 1987, le spiritain québécois Lucien Laverdière rapportait combien « un Africain, qui ne manquait pas d'humour, décrivait l'Église d'Afrique Occidentale comme un colosse ayant la tête à Rome, les mains en France et dans les pays du marché commun, mais dont les pieds fragiles sont constitués d'Africains mi-païens, mi-chrétiens et, parfois aussi, un peu musulmans »¹. La finale de cette citation laisse deviner l'agir de certains chrétiens qui, s'adonnant parfois au syncrétisme, prêtent le flanc à une telle description. Ils agissent souvent comme s'il était possible de suivre deux chemins à la fois. Qu'il suffise de mentionner, pour clarifier notre propos, trois faits qui nous viennent à la mémoire, au moment où nous écrivons ces lignes. Ils sont en rapport avec les funérailles et se sont déroulés durant l'année pastorale 2003-2004, sur le territoire de la paroisse de Temnaoré, un village du Burkina Faso.

Le premier concerne un jeune tambourinaire catéchumène qui a accepté de prêter ses services pour accompagner les pas des danseurs lors des funérailles traditionnelles d'une personne âgée. Le second se rapporte à une femme membre du conseil paroissial qui s'est engagée à faire la *kurita* (substitut du mort chargé de mimer ses habitudes familiales) dans le cadre des funérailles de son beau-père. L'indignation a été également de mise au sein de la communauté chrétienne, en voyant deux catholiques jouer le rôle principal lors d'une cérémonie de « promenade de cadavre » dans un quartier du village. Cette cérémonie avait pour but de démasquer le sorcier ou la sorcière qui aurait « mangé » l'âme du défunt. La gent masculine fut épargnée ce jour-là, la civière macabre s'étant en effet dirigée vers la case d'une septuagénaire dans la cour mitoyenne de celle du défunt. L'accusée était en dernière année de préparation au baptême !

1. Lucien LAVERDIÈRE, *L'Africain et le missionnaire (l'image du missionnaire dans la littérature africaine d'expression française)*. Essai de sociologie littéraire, Montréal, Bellarmin, 1987, p. 202.

Elle échappa de justesse à la mort qu'elle encourait. Les pasteurs n'ont pas jugé nécessaire, après enquête, d'ajourner son baptême.

Les agents pastoraux étaient d'autant plus interloqués que la paroisse, qui venait de vivre les célébrations de son jubilé d'or de fondation, avait pris acte de l'engagement des chrétiens et des catéchumènes à ne pas participer à des pratiques rituelles contraires à la foi chrétienne. Le sérieux avec lequel ils avaient suivi les enseignements préparatoires au jubilé laissait augurer un changement de comportement, à la joie des formateurs, convaincus qu'il ne s'agirait pas cette fois de simples vœux-pieux. Le désenchantement qui n'a malheureusement pas tardé à se faire sentir était donc à la mesure de l'intensité d'un tel espoir.

Ces exemples flagrants de contre-témoignage ne constituent pas des cas isolés dans le diocèse de Koudougou dont relève Témnaoré. Des plaintes similaires sont continuellement à l'ordre du jour des conseils paroissiaux. Cela advient habituellement lors des grandes cérémonies traditionnelles : naissance, mariage, funérailles, semailles, fête des prémices, etc. C'est ainsi que les cas d'excommunications ou de suspensions continuent de se succéder au risque de basculer dans la banalité. La privation des biens spirituels comme sanction en vient à ne plus inquiéter les fidèles parmi lesquels certains n'hésitent plus à vous lancer des proverbes comme par exemple : « Mieux vaut avoir affaire à Dieu lui-même qu'à sa suite ». Tout cela génère un climat de malaise au sein de nos communautés où l'on a l'impression que, même adulte, on continue de jouer à cache-cache avec toute personne dont on redoute le doigt dénonciateur. Cette situation semble noircir le tableau et occulter la joie que l'on devrait ressentir de voir le nombre des baptisés s'accroître d'année en année.

De fait, si le catéchumène tambourinaire a été invité à participer aux cérémonies funéraires traditionnelles, ne serait-ce pas tout simplement en sa qualité de spécialiste de l'instrument de musique ? Il convient sérieusement de se demander si l'on peut promouvoir des conversions au christianisme qui ne soient pas nécessairement ressenties comme une abjuration de la religion d'origine. Il est vrai que, dans bien des cas, la participation aux rites des religions traditionnelles semble impliquer une adhésion intérieure aux croyances ou aux idées qu'ils expriment. On sait qu'« il est possible de sauvegarder l'identité chrétienne tout en assumant des rites, des pratiques ascétiques, des attitudes mentales qui appartiennent à une autre religion »². Mais jusqu'où un chrétien peut-il aller dans la participation à des rites traditionnels sans que cela n'affecte sa foi ? Faut-il mettre sur le même plan, l'office de la *kurita* qui mime la vie du mort dans la

2. Claude GEFFRE, « La rencontre du christianisme et des cultures. Fondements théologiques de l'inculturation », in *Le Supplément*, n° 192, mars 1995, p. 89.

cérémonie rituelle traditionnelle, et l'acte de ceux qui se sont impliqués à fond dans la promenade du cadavre en quête de l'éventuelle mangeuse d'âme ? La prétendue sorcière n'avait-elle réellement rien à se reprocher par rapport au motif d'accusation ? La réponse à ces questions ne peut être trouvée sans une juste analyse des rites mis en cause.

L'ensemble de l'étude est organisé suivant la méthode de la contextualisation-décontextualisation-recontextualisation, devenue classique dans les travaux prenant en compte le thème de l'inculturation. Nous commencerons par mettre en évidence les signes de la « double appartenance religieuse » au Burkina Faso. Nous vérifierons ensuite les tendances relevées à partir d'une enquête menée sur le terrain *moaaga* actuel. Le lecteur verra, dans cette entreprise, la confirmation de l'implication des chrétiens dans des pratiques traditionnelles en principe incompatibles avec l'enseignement de l'Église. Il découvrira surtout combien la mort peut apparaître comme le moment le plus révélateur de la profondeur de notre conversion, de nos hésitations et parfois même précisément, de nos fidélités équivoques. D'où la pertinence de l'option prise de centrer la réflexion sur les rites funéraires des Moose *nabiisi* après avoir inscrit le concept de double appartenance dans son cadre méthodologique opérationnel. Nous procéderons à la description et à l'analyse de ces pratiques rituelles afin de repérer les croyances sous-jacentes pour les confronter avec celles du christianisme.

Est-il nécessaire de rappeler que toute construction théologique nécessite de tenir compte des fondements bibliques ? Il nous faudra décrire les rites funéraires des anciens Israélites, puis mettre en relief leur transformation progressive conformément à la foi au Dieu de l'Alliance. Nous montrerons aussi comment les chrétiens de la période des Pères de l'Église se sont comportés face à la réalité anthropologique de la mort et des funérailles. Nos problématiques africaines actuelles étant proches des leurs, il suffira de limiter les recherches à cette période, sans les étendre à l'univers médiéval. Nous ferons davantage attention à la manière dont ils ont su situer la foi chrétienne par rapport aux funérailles païennes.

Sous l'éclairage du témoignage biblique et patristique, nous reviendrons au contexte africain pour terminer l'étude. Si les pratiques funéraires des anciens Israélites et des premiers chrétiens ont eu quelque chose à voir avec ceux du monde païen auquel ils étaient confrontés, et s'il fut possible de les transformer du dedans par la foi yahviste et chrétienne, sans les détruire totalement, alors il est certain qu'une méthode similaire appliquée au cadre *moaaga* actuel peut être fructueuse. D'où la proposition de *christianisation des rites funéraires moose* présentée à la fin de ce livre. C'est le rôle de l'Église de rappeler régulièrement à ses enfants les exigences de leur baptême. Mais il lui appartient également de prêter une oreille plus attentive à leurs requêtes afin d'éviter qu'ils ne

cherchent à combler leur faim ailleurs. La réalité, en effet, est que les chrétiens africains et *moose* en particulier vivent encore dans un univers d'ordre symbolique qui les habitue à une riche ritualité. Tant que l'on n'aura pas pris l'entière mesure du fait que le langage humain n'est pas uniquement technique mais également poétique avec tout ce que cela implique comme images et symboles, on continuera de provoquer des doubles appartenances. Nous voulons inciter à une ritualité qui, enrichie des éléments de l'univers d'ordre symbolique dans lequel se trouvent les communautés chrétiennes destinataires, arrive à faire passer fructueusement le message évangélique. Ce livre ne porte pas sur la liturgie proprement dite, mais il compte y ouvrir la voie après avoir réfléchi aux critères de discernements théologiques adéquats.

1

La double appartenance religieuse au Moogo hier et aujourd'hui

L'histoire de l'Église au Burkina Faso commence avec la première visite effectuée à Ouagadougou en 1899 par Mgr Prosper-Augustin Hacquard, vicaire apostolique du Soudan. Cette visite fut effectuée à partir de la station missionnaire de Ségou, fondée quatre années auparavant. L'évêque revint dans la capitale du Moogo le 13 janvier 1900 avec six Pères et trois Frères dans le but de fonder une station de mission. Mais la situation politique l'ayant dissuadé d'y installer ses missionnaires, il se décida pour Koupéla située à une centaine de kilomètres de cette localité. La fondation de Ouagadougou aura finalement lieu en juin 1901 par les soins de Mgr Hippolyte Bazin, successeur de Mgr Hacquard.

L'œuvre des évangélistes de l'ancienne Haute-Volta a porté de nombreux fruits qui font aujourd'hui la joie des Pères Blancs et de toute l'Église universelle. Mais il y a aussi des zones d'insatisfactions comme par exemple les pratiques à tendance syncrétique qui semblent défier le temps. On déplore une certaine « double appartenance » depuis les premières heures d'évangélisation du pays jusqu'à nos jours. Pour mieux appréhender cette réalité, il apparaît opportun de commencer par en relever les occurrences telles qu'elles se présentent dans les différents écrits. Nous pourrions ensuite voir ce qu'il en est exactement dans la vie ordinaire d'aujourd'hui.

Des témoignages écrits sur la double appartenance

Les témoignages seront présentés de façon chronologique en commençant par une prise en compte de l'année qui a vu naître la première mission au Soudan-Français (1895) dont le Burkina Faso actuel faisait

partie. Puisque c'est le regard porté par les uns et les autres sur l'agir des chrétiens qui nous intéresse dans cette partie, il suffira de recueillir, sans distinction des sources, les impressions des auteurs telles qu'elles se présentent à nous, qu'elles aient été l'objet d'une analyse systématique ou non. Nous insisterons, au fur et à mesure que nous avancerons dans le déroulement du temps, sur un aspect particulier de la « double appartenance », tout en sachant que les différents éléments qui trahissent ce phénomène peuvent se retrouver partout¹.

À l'intérieur du Moogo

Une étude attentive des documents disponibles relatant les débuts de l'histoire de l'Église locale fera découvrir des comportements ambigus au sein des premières communautés chrétiennes. Mais il s'avère que cela était annoncé par des signes avant-coureurs qu'il convient, avant tout, de mettre en relief. Nous commencerons par pénétrer dans l'univers des empereurs musulmans pour voir comment ceux-ci se comportaient face aux exigences de l'islam dont on signale la présence au Moogo depuis le XIV^e siècle.

Le premier témoignage est celui de l'explorateur Binger qui foula le territoire *moaaga* peu avant la colonne Voulet-Chanoine qui marquera le début de la colonisation. Son bref séjour à Ouagadougou (15 juin-10 juillet 1888), pendant lequel il fut reçu par le *moog-naaba* Sanem, lui aura suffi pour rapporter dans ses Mémoires : « Les Mossi musulmans disent qu'Alassane est musulman et qu'il fait ses prières à l'abri du regard de ses sujets ; les fétichistes, eux, disent le contraire et parlent avec orgueil de leur *naba*, qui boit du *dolo* comme eux »². La portée de cette phrase se devine aisément car nul n'ignore que tout musulman est censé

1. Les historiens s'accordent pour dire que le Burkina Faso actuel a été très tôt parcouru par des commerçants islamisés. Par leurs activités commerciales, ils reliaient les villes du delta intérieur du Niger aux régions du Sud où la production d'or et de cola était importante. Parmi ces commerçants, se trouvent les Yarse d'origine mandé et déjà islamisés qui ont trouvé bon accueil au Moogo. C'est le *moog-naaba* Kumdumye dont le règne a duré de 1337 à 1358, qui leur aurait offert l'hospitalité. L'empereur des Moose est en effet appelé *moog-naaba* (de *naaba*, chef, et de *moogo*, univers). Une fois installés le long des axes commerciaux, ces marchands sont arrivés, en usant de méthodes pacifiques, à convertir quelques franges de la population autochtone. Il a fallu néanmoins attendre la fin du XVIII^e siècle pour enregistrer la première conversion d'un *moog-naaba* à la religion islamique. Il s'agit de *naaba* Dulugu, vingt-sixième empereur, qui régna de 1783 à 1802. Cf. Gabriel MASSA et Georges MADIÉGA (dir.), *La Haute-Volta coloniale. Témoignages, recherches, regards*, Paris, Karthala, 1995.

2. Louis Gustave BINGER, *Du Niger au Golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi par le capitaine Binger (1887-1889)*, t. 1, Paris, Hachette, 1892, p. 460.

ne pas consommer de boisson alcoolisée. Le *dolo*³ dont parle Binger est une bière de mil fabriquée par les femmes du pays. Elle est prisée lors des fêtes et on l'utilise inévitablement dans les libations des rites traditionnels. À l'analyse, s'il est plus aisé pour Alassane de faire ses prières « à l'abri du regard de ses sujets », il lui est en revanche plus difficile, vu son cadre de vie, de consommer du *dolo* à l'insu de tout le monde. Il est impensable qu'une personne saine participant à une cérémonie de la religion traditionnelle s'en dispense. Tout aurait été plus simple dans un milieu plus cartésien où la compartimentation va normalement de soi. De toute façon, la situation évoquée par l'explorateur n'aurait jamais existé si l'empereur n'avait pas manifesté publiquement une certaine ambiguïté dans sa pratique religieuse. Pourquoi se cacher pour prier si l'on n'a rien à se reprocher ? Comment comprendre cette alternance dans la pratique ?

Le deuxième témoignage se trouve chez Antoine-Augustin Dim Delobsom Ouédraogo et concerne encore une fois la figure de l'empereur des Moose : « Le Mogho-Naba est avant tout un animiste comme tous ses sujets et on s'expliquera mal que son fétichisme se concilie avec les dogmes compliqués de l'islamisme [...]. Et pourtant le Mogho-Naba sait, à son heure être [...] musulman tout en respectant les traditions des ancêtres »⁴.

L'auteur, étant fils de chef traditionnel⁵, a pu voir son empereur dans ses œuvres et ne craint pas d'offusquer en faisant une telle révélation. L'attitude des monarques n'autorise-t-elle pas une certaine superficialité dans la pratique chrétienne de leurs sujets convertis au catholicisme ?

Cela annonce les difficultés qui attendaient les Pères Blancs au début de la mission dans cette région de l'Afrique. Leurs rapports annuels rendaient perceptibles les signes avant-coureurs de la double appartenance. Mgr Bazin, en faisant le bilan de l'année pastorale 1903, écrit que les Moose ont des traditions religieuses auxquelles ils sont très attachés. Il ose employer l'expression de « culte national » pour désigner les cérémonies traditionnelles qui se déroulent au Moogo. Ce culte considéré comme un patrimoine reçu des ancêtres serait, aux yeux des Moose, garant d'une efficacité absolue. La fécondité de la terre et des animaux domestiques en dépendrait et les officiants, rapporte le Père, n'admettent pas qu'on en doute. Cette conviction des Moose lui apparaît criarde car pour beaucoup d'entre eux « par exemple, changer de religion serait pour

3. L'appellation *dolo* est d'origine bambara. En *moore* on dit plutôt *râ-moaaga*.

4. Antoine-Augustin DIM DELOBSOM, *L'empire du Mogho-Naba. Coutume des Mossi de la Haute-Volta*, Paris, Donat-Montchrestien, 1932, p. 203.

5. L'auteur, de sang royal, ne signe pas ses ouvrages par son nom de famille Ouédraogo, mais par Dim qui signifie prince en *moore*. Nommé chef du canton de Sao le 20 mars 1940, il décéda malheureusement quatre mois plus tard.

ainsi dire abandonner sa race. Es-tu musulman ? leur demande-t-on quelquefois. – Non, disent-ils, je suis Mossi, comme si ces deux choses étaient incompatibles »⁶. Cet exemple met ainsi en scène une personne qui n’imagine pas qu’un Moaaga puisse s’affranchir de la religion de ses origines. D’où la conclusion du Père Bazin selon laquelle si le culte national dont il parle a constitué et continue de constituer, à l’heure où il rédige son rapport, une barrière à l’islam dans cette région de l’Afrique, il faut s’attendre à ce qu’il soit aussi un obstacle à la propagation de la foi chrétienne. Il en a d’autant plus la certitude qu’un chef de village venait de lui déclarer « que, dût-il aller en enfer brûler éternellement, jamais il n’abandonnerait la religion qu’il avait reçue de ses aïeux »⁷.

Visiblement, l’un des objectifs du missionnaire était d’amener ses supérieurs à reconnaître non seulement les difficultés à gagner les âmes des Africains au Christ, mais aussi ses doutes quant à une conversion totale des futurs chrétiens. Voilà une disposition qui peut justifier la nature très sélective des candidats au baptême.

Le choix des catéchumènes ne s’est pas fait à la légère comme on peut le constater dans le rapport suivant du Père Mangin : « Notre effort principal a été de développer la vie chrétienne dans l’âme de nos néophytes afin d’éviter le reproche que Dieu adressait à son peuple : “Ce peuple m’honore des lèvres mais son cœur est bien loin de moi”. Nous nous sommes montrés difficiles dans l’admission au baptême »⁸.

Le Père Ménét, supérieur de la mission de Koupéla, parlant des néophytes, affirme qu’il y a sur son territoire « de fortes têtes qui comme l’enfant prodigue veulent “vivre leur vie” et délaissent le bon chemin »⁹. Il se console néanmoins du fait qu’il y en ait quand même qui tiennent bon dans la foi et dont la bonne conduite dédommage de l’infidélité des autres. Son successeur rendra grâce à Dieu pour les résultats obtenus sous sa direction « malgré des ombres qui se retrouvent partout »¹⁰. Ces « ombres » atténuent la qualité des moissons de chrétiens qui rusent parfois avec l’institution ecclésiale.

6. Hippolyte BAZIN, « Rapport annuel sur le Vicariat apostolique du Soudan Français », in *Chronique de la Société des missionnaires d’Afrique (Pères Blancs)*, n°102, janvier 1904, Alger, Imprimerie des Missionnaires d’Afrique, p. 6.

7. *Ibid.*, p. 7.

8. Eugène MANGIN, « Rapport particulier de Notre-Dame de l’Assomption de Manga », in *Rapports annuels de la Société des missionnaires d’Afrique (Pères Blancs) 1920-1921*, n°16, Alger, Imprimerie des Missionnaires d’Afrique, 1921, p. 238.

9. Henri MÉNET, « Rapport particulier de Notre-Dame de Grâces de Koupéla » in *Rapports annuels de la Société des missionnaires d’Afrique (Pères Blancs) 1919-1920*, n°13, Alger, Imprimerie des Missionnaires d’Afrique, 1920, p. 138.

10. Jean-Marie CHOLLET, « Rapport particulier de Notre-Dame de Grâces de Koupéla », in *Rapports annuels de la Société des missionnaires d’Afrique (Pères Blancs) 1920-1921*, *op.cit.*, p. 236.

Le *Dim* ne s'est pas contenté de révéler les infidélités des chefs. Il a également apporté des témoignages prenant à défaut le simple citoyen *moaaga*. Une trentaine d'années après l'arrivée des évangélisateurs au Moogo, il faisait en effet le constat suivant : « La foi des indigènes dans les pratiques magiques est profonde ; qu'ils se convertissent à l'islam ou au catholicisme, ils demeurent avant tout animistes, se couvrent d'amulettes et sacrifient en secret aux fétiches, aux esprits de l'au-delà, aux mânes des ancêtres »¹¹.

L'auteur souligne non seulement le degré d'enracinement des pratiques dites magiques – lequel degré pourrait, nous semble-t-il, justifier leur caractère difficilement déracinable –, mais aussi la dimension secrète de la démarche sacrificielle des convertis. Il apparaît, à l'évidence, que lorsqu'un croyant éprouve le besoin de cacher ce qu'il fait, s'il n'a rien à se reprocher, c'est qu'il redoute au moins soit le jugement d'un regard extérieur, soit d'être objet de scandale pour ses coreligionnaires. Pour le cas des chrétiens qui sont supposés avoir abandonné ces pratiques, ne pourrait-on pas lire dans cette attitude une crainte de représailles de la part des pasteurs ? La nomination des mânes des ancêtres parmi les destinataires des sacrifices n'est pas fortuite. Dim Delobsom insiste sur la prégnance de ces pratiques et livre des détails intéressants.

« La composition des fétiches indigènes, écrit-il, est souvent fort simple. Mais les mossi croient si fermement à leur puissance qu'il est difficile, même à ceux qui sont convertis au christianisme, d'échapper toujours à l'action des magiciens. À ce sujet, nous ne citerons qu'un seul exemple. Un certain nombre de chrétiens dont les femmes n'ont pas eu d'enfants dans les premières années de leur union ont recours, pour en obtenir, à un procédé fétichiste [...]. C'est dire qu'ils ont conservé malgré tout cet état d'âme fort simpliste – ataviste peut-être – qui leur permet de penser qu'à côté du Dieu tout-puissant, ils pouvaient impunément – après tout, les bons prêtres n'en savent rien – s'adresser à d'autres petites divinités, puissantes elles aussi, pour obtenir sur la terre certaines satisfactions matérielles et morales. De tels enfants (demandés à des puissances occultes) sont présentés devant les fonts baptismaux, ils reçoivent un nom qui n'est pas celui qu'ils devraient normalement porter : tant pis ; ils ne suspendront pas à leur flancs des gris-gris, ne porteront des amulettes ni au cou ni aux reins. On ajoutera seulement des poudres magiques à leur *niamde* (infusion pour lavement) et quand la mère ira rendre visite à ses parents, des poulets seront offerts en marque de gratitude aux divinités bienfaisantes »¹².

11. Antoine-Augustin DIM DELOBSOM, *Les secrets des sorciers noirs*, Paris, Émile Nourry, 1934, p. 26.

12. *Ibid.*, p. 136-137.

Nous concédons avec l'auteur qu'à partir du moment où l'on a réussi à ancrer la croyance en la puissance des esprits chez le Moaaga, point n'est besoin de lui présenter un fétiche à forme recherchée et à contenu complexe pour obtenir de lui une franche adhésion. Un rien pourrait le faire succomber. L'unique exemple qu'il donne montre que certains chrétiens recourent parfois aux procédés contraires à l'enseignement de l'Église pour parvenir à leurs fins. Si les adeptes des religions traditionnelles ne se gênent pas pour arborer leurs amulettes, ceux des religions révélées prennent soin de les dissimuler. Au pire des cas, ils trouveront toujours des solutions échappatoires en ayant recours aux propositions équivalentes, comme la poudre mentionnée par le *Dim* qu'on laisse se dissoudre dans la potion et dont on s'abreuve généralement dans la clandestinité. La notion d'impunité qui est sous-entendue dans ce texte soulève aussi la question des sanctions que la ruse permet le plus souvent d'éviter. Quel est le curé qui, pour justifier une éventuelle punition, osera arguer de voir la fameuse poudre magique flottant dans le liquide stomacal de son ouaille ? De quoi aurait-il l'air ? Il lui faudra sûrement réagir autrement face à la réelle difficulté à vivre les promesses baptismales.

Au cours de l'année pastorale 1951-1952, un autel itinérant fut installé dans la ville de Manga. Des familles entières y allèrent en consultation, ce qui ne tarda pas à ébranler toute la communauté chrétienne. On y allait soit pour rechercher la guérison, soit pour se préserver d'un éventuel sort ou même pour se disculper d'une accusation dont on ne se sentait pas coupable. Des chrétiens et catéchumènes, note le rapporteur, n'hésitèrent pas, malgré une sévère mise en garde du curé, « à se joindre à leurs parents païens pour aller en consultation [...]. Beaucoup allèrent consulter le fétiche parce que tous y allaient, disaient-ils. C'est ainsi que plus de quatre cents chrétiens de la paroisse emboîtèrent le pas aux païens dans cette lamentable affaire »¹³.

Ce qui retient l'attention, ici, c'est sans conteste l'envergure de cette « lamentable affaire », pour reprendre l'expression du Père Socquet. Il est significatif que quatre cents personnes, comme un seul homme, s'élèvent contre la volonté de leur pasteur. C'est un coup dur pour une communauté d'être l'objet ne serait-ce que d'une seule défection dans ses rangs. Certes, « la presque totalité des chrétiens et catéchumènes fautifs sont venus faire à la Mission la réparation exigée »¹⁴, mais le mal avait déjà laissé des traces. Un fléchissement aussi notable dans la vie religieuse de fidèles censés être bien formés laisse perplexe. Le père Mangin tomberait

13. Émile SOCQUET, « Vicariat de Ouagadougou », in *Rapports annuels de la Société des missionnaires d'Afrique (Pères Blancs), 1951-1952*, n°45, Alger, Imprimerie des Missionnaires d'Afrique, 1952, p. 391.

14. *Ibid.*

des nues lui qui, dans son rapport de juillet 1919 concernant cette même communauté écrivait : « Il n'y a – grâce à Dieu – aucun mauvais chrétien à Manga, et il y en a beaucoup de fervents »¹⁵. On peut en effet présumer de la densité de son étonnement car ceux qui occupent des postes de responsabilité ne sont pas indemnes de toute critique.

Siméon Sawadogo, dans son mémoire de maîtrise en théologie, met l'accent sur le caractère dramatique que vivent parfois ceux qui ont été appelés pour conduire les communautés chrétiennes :

« Nous voulons parler, précise-t-il, de tous ceux qui sont devenus les premiers responsables de la grande famille ; en effet, mis en demeure de choisir entre le culte de leurs ancêtres globalement condamné et la fidélité au christianisme apporté par les missionnaires européens, ceux-ci vivent bien souvent dans une mauvaise conscience, puisque certains parmi eux continuent d'accomplir les rites familiaux, mais en cachette ; pendant que d'autres abandonnent carrément, mais avec la mort dans l'âme »¹⁶.

Il s'agit encore une fois de l'épineuse question du choix à opérer, de la dissimulation et du tiraillement de la conscience. Sawadogo encourage à travailler en sorte que le Moaaga qui a accueilli la religion chrétienne n'ait pas le sentiment d'être rejeté mais au contraire se sente à son tour accueilli au sein de l'Église. Une dizaine d'années environ avant la rédaction de son texte, un diacre revendiquait à Kaya, non sans audace, à la veille de son ordination presbytérale, son appartenance à la culture africaine.

Le 15 juillet 1973, l'Abbé Philippe Ouédraogo recevait l'ordination presbytérale dans la ville de Kaya. À cette occasion, des questions lui ont été posées sur son cheminement vocationnel et la revue *Peuple du monde* à bien voulu s'en faire l'écho. Il lui fallait, entre autres, donner au journaliste le sens du nom-devise – Nakelentûba – qu'il s'était choisi pour la circonstance. Dès le début de sa réponse, on peut lire la conviction profonde qui anime le futur prêtre : « Une devise...pour un jeune prêtre ! Certains vont sourire. Je suis Africain, un authentique, et je prétends le rester. Tant pis pour les esprits chagrins qui verront là une revendication du genre contestataire. Ce nom pour moi signifie ce que fut mon cheminement personnel vers le sacerdoce, et ce qui est mon projet de vie »¹⁷.

15. Eugène MANGIN, « Rapport particulier de Notre-Dame de l'Assomption de Manga », in *Rapports annuels de la Société des missionnaires d'Afrique (Pères Blancs) 1919-1920*, op. cit., p. 138.

16. Siméon SAWADOGO PAOGBA, *Tradition ancestrale et foi chrétienne*, mémoire de maîtrise en théologie, ICP, Octobre 1981, p. 9.

17. LA RÉDACTION, « M. l'Abbé Philippe Nankelentûba OUEDRAOGO, cheminement d'une vocation, joie d'un peuple » in *Supplément à Peuples du monde*, n° 66, décembre 1973, p. I.

Après cette mise au point préalable, l'Abbé insiste sur la signification spéciale que revêt le nom dans la tradition africaine comme dans celle biblique. Il prend ensuite comme exemple le nom de sa mère Pègrima qui signifie « loue ton Seigneur », et celui de son grand-père Ketebeyângre qui veut dire : « demeure dans ta souche, dans ta lignée ». Ce détour lui permet de revenir sur le choix de son nom pour expliquer que Nakelentûba pourrait se traduire par : « continue, ou continuera de le suivre ». Après quoi il fait comprendre à ces interlocuteurs que ce nom-devisé lui est venu au cours d'une méditation personnelle, avant son ordination diaconale. Voilà l'explication donnée :

« Il revêt une double signification : dans mon expérience de vie sacerdotale, le Christ sera le Maître de ma vie, la référence de ma vie, celui à qui je me dois d'être fidèle. Mais en même temps je ne peux le suivre qu'à travers une humanité africaine *moaaga* que j'ai reçue, et ma mission est de l'enrichir, de l'épanouir à la lumière du Christ »¹⁸.

Ces deux citations viennent compléter les occurrences et donner un autre éclairage sur ce qui peut constituer la structure de la double fidélité en question. Né dans une famille dont la majorité des membres est de la religion traditionnelle, le diacre est conscient, nous semble-t-il, de ce que les valeurs de sa tradition africaine peuvent apporter comme richesse à son ministère. Dans cette logique, il acheva sa réponse par ce double souhait en *moore* : « *Wënd na kit m sak m yovre ! Wënd na kit m sak Krista !* », traduisible comme suit : « Fasse Dieu que je réponde à mon nom ! Fasse-Dieu que je réponde au Christ ! ». En tous cas, le 15 juillet 1973, note le journaliste, « Gravement, avec force, monseigneur Guirma prononce l'appel de l'Église : "Avec l'aide de Jésus-Christ, notre Dieu et notre Seigneur, nous choisissons notre frère que voici, Philippe Nakelentûba, pour l'ordre des prêtres" »¹⁹. Le fond culturel a eu le dernier mot. Du reste, les statistiques affichent cette prééminence.

Au regard des statistiques, il n'y a pas tellement à redire sur le plan des conversions, en tant que telles, puisque le nombre des convertis ne diminue pas au fil des années ; au contraire. Mais que penser de la citation suivante : « Officiellement d'après les statistiques du ministère de l'intérieur pour 1973, la répartition est la suivante : animistes : 56% ; musulmans 33% ; chrétiens : 10,44% dont 1,04% de protestants. Il nous semble plus juste de dire qu'en réalité il y a 100% d'animistes, dont 33% d'islamisés et 10,5% de christianisés [...] »²⁰ !

18. *Ibid.*

19. *Ibid.*

20. COLLECTIF, *Regard sur la Haute-Volta*, Paris, UCODEP, 1981, p. 57.

Comment se fait-il que la même impression se fasse ressentir près d'un siècle après l'évangélisation du pays ? Cette question peut paraître insensée car, sous d'autres cieux, des communautés chrétiennes ont déjà fêté le millénaire de leur naissance et d'autres encore plus. Il faudrait peut-être se demander si l'ambiguïté du comportement des chrétiens du Burkina n'est pas à mettre au compte des caprices de jeunesse.

À l'occasion du soixante-quinzième anniversaire d'évangélisation de l'ex Haute-Volta, les évêques ont écrit une lettre à l'adresse de tous les chrétiens du pays dans laquelle ils désignaient la conversion partielle des fidèles comme étant la cause essentielle des compromissions qui trahissent une reviviscence indéniable des pratiques païennes :

« Aujourd'hui notre vie chrétienne connaît la tiédeur et les compromissions parce que nous ne sommes pas totalement convertis à Jésus Christ. En toute loyauté, constatons une reviviscence du paganisme à l'intérieur de notre communauté chrétienne. [...] Les pratiques superstitieuses et magiques n'ont pas disparu de notre comportement quotidien, elles sont même plutôt en recrudescence dans nos villes comme dans nos campagnes. Frères, « jusqu'à quand clocherez-vous des deux pieds ? Si Yahvé est Dieu, suivez-le ». (I R 18, 21) »²¹.

À en croire les évêques, les zones urbaines censées abriter le maximum d'intellectuels catholiques ne sont pas épargnées par ce phénomène de recrudescence des pratiques non chrétiennes de la part des baptisés. La déception des pasteurs est telle que le reproche jadis adressé par le prophète Élie aux fils d'Israël apparaît dans leur texte comme un véritable appel à la conversion. Peut-on, assurément, avancer sur le chemin de la foi en clochetant des deux pieds ? Comment arriver à convaincre celui qui se sent à l'aise dans cet état qu'il pourrait être mieux autrement ? Ce sont des questions que le texte des évêques incite à poser. Une chose est sûre, la préparation du jubilé des soixante-quinze années d'évangélisation du pays n'a pas dérogé à la règle qui consiste à prendre des résolutions, après un sérieux examen de conscience, pour une vie chrétienne de plus en plus conforme à la doctrine enseignée. Fort est cependant de constater que, cinq années après ce jubilé, le compte n'y était toujours pas, et le Cardinal Paul Zoungrana, éminent cosignataire de la lettre sus citée, finit par reconnaître l'évidence :

21. CONFÉRENCE ÉPISCOPALE, « Lettres des Evêques de Haute-Volta à l'occasion du 75^e anniversaire de l'Évangélisation », in *Fidélité et Renouveau*, n° 91-92, novembre-décembre 1975, Ouagadougou, p. 86.

« N'ayant que 80 ans d'existence, écrit-il, notre communauté chrétienne est encore une communauté catéchuménale. Aussi est-elle quotidiennement attachée à un rude travail de maturation, à la recherche d'une réponse sage et prudente au combat intérieur qui se livre dans bien des âmes, par l'affrontement permanent de la foi reçue et de la culture vécue, afin de faire régner l'esprit du Christ dans les cœurs et les institutions »²².

L'expression « n'ayant que 80 ans » sonne comme une prise de conscience de la jeunesse du christianisme dans cet univers culturel précis. On ne change pas une mentalité déjà fortement enracinée dans la tradition ancestrale comme sous le coup d'une baguette magique. Le travail de maturation est généralement lent et commande une vigilance soutenue. On ne devrait donc pas s'étonner de revoir surgir ce thème dans l'actualité.

De fait, différentes enquêtes réalisées un peu partout dans le pays en vue de préparer le Grand jubilé de l'an 2000 ont révélé les mêmes occurrences de la double loyauté. Qu'il suffise de mentionner le cas du diocèse de Koudougou où le recours aux « coutumes contraires à l'esprit chrétien »²³ venait en tête de liste dans la rubrique des points d'insatisfactions concernant l'agir du peuple de Dieu dans son ensemble.

Porter le regard en dehors du Moogo semble à présent bien indiqué pour permettre de mieux nous situer face à ce phénomène.

À l'extérieur du Moogo

Le comité scientifique rédacteur de l'*Histoire générale de l'Afrique* soutient que beaucoup de ceux qui ont adhéré au christianisme ou à l'islam, à partir de 1935, voyaient en ces nouvelles religions le symbole du progrès et de l'avenir. C'est ainsi qu'ils embrassèrent, selon eux, la foi nouvelle « sans abandonner pour autant l'ancienne cosmologie ou leurs croyances religieuses profondes »²⁴. Ce même comité fait remarquer que l'Afrique australe et centrale, dont les statistiques affichaient habituellement une adhésion presque totale au christianisme, montre désormais « une survivance ou un renouveau considérable des croyances traditionnelles »²⁵.

22. Paul Cardinal ZOUNGRANA, « Une grâce inattendue », in *Fidélité et Renouveau*, n°115, mai 1980, Ouagadougou, p. 48.

23. COLLECTIF, *Diocèse de Koudougou, analyse socio-religieuse*, février 1999, Polycopie, p. 6.

24. COLLECTIF, *Histoire générale de l'Afrique*, t. 8, *L'Afrique depuis 1935*, A.A. MAZRUI et C. WONDJI (dir.), Paris, Présence africaine, 1998, p. 325.

25. *Ibid.*, p. 326.

La prégnance est telle que « même lorsque ces croyances et ces pratiques cessent d'être considérées comme une affaire de religion, on continue de les observer en tant que coutumes »²⁶. On pourrait penser qu'il ne s'agit que d'une affirmation gratuite. Et pourtant... Nous verrons d'abord ce qu'il en est chez les proches voisins des Moose avant d'aller plus loin.

Nous nous contenterons de présenter dans ce point quelques témoignages tirés des rapports de missionnaires et de la thèse de doctorat d'un théologien *bobo*.

Les missionnaires n'ont pas attendu longtemps pour remarquer des défaillances dans la fidélité de leurs ouailles aux exercices spirituels. Le rapport du Père Dubernet mentionne par exemple la « baisse dans l'assistance aux saluts »²⁷ du Saint Sacrement, malgré les efforts pour accommoder en proposant une heure plus propice. La prière en commun dans les familles ne semble pas non plus aller de soi, ce que voyant, le Père accuse les ménages chrétiens d'être « imparfaitement dégagés du genre païen »²⁸. Cette irrégularité peut conduire à l'abandon total de la pratique chrétienne. Et comment qualifier ce Gourounsi qui s'est ingénié pour trouver un moyen assez original de concilier le paganisme avec le christianisme : « Père de cinq enfants, il en oblige trois à suivre les instructions [chrétiennes] et en réserve deux pour continuer avec lui, de son vivant, et pour lui, après sa mort, le culte des ancêtres. Dieu, dit-il, est témoin de ma bonne volonté, et il nous sauvera tous ensemble »²⁹ !

Les chrétiens des deux missions de Dédougou et de Ouakara en pays bwaba ne font pas l'exception car on ne dit guère beaucoup de bien d'eux. Pire :

« Ceux qui croyaient qu'un coup mortel avait été porté aux reviviscences de l'illuminisme fétichiste pourront être déçus. Cette année, un extraordinaire pèlerinage a mis le monde noir en branle, à 100 et 200 kilomètres de la région de San. On se déplace par délégation de familles et de villages pour aller faire ses dévotions au "fils de Dieu", descendu du ciel avec sa case préfabriquée [...]. Cela fait rêver, quand, de son poste désert, le missionnaire voit les caravanes s'ébranler »³⁰.

26. *Ibid.*, p. 327.

27. Joseph DUBERNET, « Rapport particulier du Sacré-Cœur de Toma », in *Rapports annuels de la Société des missionnaires d'Afrique (Pères Blancs) 1920-1921*, *op. cit.*, p. 243.

28. *Ibid.*

29. Oscar MORIN, « Le pays Gourounsi » in *Rapports annuels de la Société des missionnaires d'Afrique (Pères Blancs) 1911-1912*, *op. cit.*, p. 268.

30. André DUPONT, « Rapport général du Vicariat apostolique de Bobo-Dioulasso », in *Rapports annuels de la Société des missionnaires d'Afrique (Pères Blancs) 1948-1949*, Alger, Imprimerie des Missionnaires d'Afrique, 1951, p. 101.

Cette recrudescence du fétichisme dans la région constitue, selon le Père Dupont, un mouvement d'autodéfense contre la religion catholique. On peut imaginer la blessure que cela a pu constituer pour les missionnaires de l'époque. Cette blessure aurait été moins profonde si les catholiques n'avaient pas levé le talon contre leur propre institution en la désertant pour aller enrichir de leur présence et de leurs présents ce fameux autel.

Un théologien, s'inspirant du vécu des chrétiens dans le contexte *bobo* auquel il appartient, témoigne du cas d'un néophyte tiraillé à l'intérieur de lui-même.

La thèse de doctorat en théologie de Mgr Anselme Sanon s'intitule *Tierce Église ma mère ou la conversion d'une communauté païenne au Christ*. Au moment d'expliquer le choix de l'expression « Tierce-Église » pour le titre, il écrit : « Notre regard nous a fait découvrir des communautés ecclésiales tendues entre le paganisme et le christianisme : et nous avons cru reconnaître en cette tension le lieu d'une Église qui est présente sans être nommée »³¹. Le début de l'étude est marqué par la mise en scène d'un néophyte se retrouvant comme perdu le jour même de sa nouvelle naissance dans le Christ. « Qui suis-je ? », se demande-t-il, constatant qu'il n'était pas devenu ce qu'on a voulu qu'il soit. Le désarroi qui a provoqué cette question s'origine dans le fait d'avoir retrouvé le paganisme abandonné à la porte de l'Église où il est entré pour recevoir le baptême. Le choc de ces retrouvailles fut d'une intensité d'autant plus éprouvante qu'il se voyait pratiquement sommé de répondre à l'interrogation suivante des siens demeurés païens et avec qui il devait continuer de partager le toit : « Qu'as-tu pour nous ? Un message de bonne nouvelle ou de condamnation ? »³².

Cette interrogation était de nature à raviver le propre questionnement intérieur du converti, qui ne pouvait s'empêcher de se souvenir de ses engagements baptismaux. La grande question qui demeure après avoir accepté de se soumettre solennellement au rite de la renonciation, était de savoir ce qu'il fallait faire du chrétien et du païen réunis ensemble en lui. « Faut-il se déclarer pour l'un et évacuer l'autre ? Sont-ils deux partenaires irréductibles et inconciliables, irréconciliations sans dialogue et préavis possibles ? L'un d'eux peut-il mourir sans que rien de moi ne meure en moi ? Faut-il que le païen – membre de la communauté ancestrale – meure pour que vive le chrétien – membre de la communauté nouvelle ? »³³. La réponse qu'exprime cette autre citation trahit clairement

31. Anselme Titianma SANON, *Tierce Église ma mère ou la conversion d'une communauté païenne au Christ*, Paris, Beauchesne, 1972, p. 420.

32. *Ibid.*, p. 7.

33. *Ibid.*, p. 27-28.

la compréhension qu'il finit par se faire de sa nouvelle identité : « Qui suis-je, sinon un métis culturel ou religieux, en mal de se sentir deux là où on aspirait à une unité sans mélange ! »³⁴. L'auteur avait en effet conscience que l'intelligence acquise de ces différents liens constituait une grande responsabilité pour le païen converti au christianisme.

Il convient d'arrêter ici la consultation des documents concernant le Burkina pour prospecter d'autres horizons. Nous commencerons par le Mali dont le territoire, rappelons-le, a constitué la base à partir de laquelle les Pères Blancs ont essaimé en Afrique de l'Ouest.

Un soir après le catéchisme, le Père Ficheux en poste dans la mission de Ségou qu'il a contribué à fonder, passait un peu de temps à discuter avec ses catéchumènes quand soudain ils entendirent le son d'un tam-tam. Il fut surpris de voir ces hommes se retirer immédiatement un à un sans donner d'explication. Après renseignement, il apprend qu'une vieille femme était décédée le matin et que le son du tam-tam annonçait l'heure de l'enterrement. Laissons-le poursuivre le récit :

« Je me joignis au cortège ; tout le village était là : les femmes debout, les jeunes filles dansant autour du cadavre au son du tam-tam et les hommes un peu plus loin. Tout le monde crie et rit, c'est une vraie réjouissance publique. [...] Tout cela se faisait si plaisamment avec tant de grossièreté que moi aussi j'ai pris la parole pour leur reprocher leur peu de respect pour les morts ; mes paroles ont produit impression et beaucoup voyant ce que leur conduite m'avait affligé en paraissaient tout confus, et leur vieux chef Bina venant me trouver, me dit à l'oreille : "Mais tu ne sais pas, c'était une vieille, vieille ! est-ce que même dans ce cas on ne peut pas se réjouir ? - Attends un peu, tu es déjà vieux, ton tour viendra bientôt et on dansera autour de ton cercueil" ! »³⁵.

Le Père Ficheux est décédé deux années après la rédaction de son texte, à Ségou le 17 mai 1901. Il était originaire d'Arras en France. Nous ignorons si l'on a effectivement dansé à ses obsèques, mais là n'est pas la question. Demandons-nous plutôt pourquoi les membres de cette assemblée de catéchumènes se sont retirés en laissant le missionnaire sans aucune information. Ne croyaient-ils pas que ce dernier les dissuaderait de participer activement aux rites funéraires qu'ils savaient désormais incompatibles par certains côtés avec la foi chrétienne ? Le pasteur en se joignant au cortège a pu constater par lui-même leur participation à ces

34. *Ibid.*, p. 11.

35. Victor FICHEUX, « Usages et superstitions des Bambaras », in *Chronique de la Société des missionnaires d'Afrique (Pères Blancs)*, n° 81, janvier 1899, Alger, Imprimerie des Missionnaires d'Afrique, p. 65-66.

rites au milieu de leurs concitoyens, nonobstant leur nouveau statut d'aspirants chrétiens.

Il s'avère que, non loin de ce lieu, les huit premiers chrétiens de Doumba n'ont pas tardé à dépiter leurs pasteurs en participant aux rites traditionnels de la circoncision, une année seulement après leur nouvelle naissance par le baptême. Ce qui peinait le plus leurs formateurs, c'est que ces néophytes ne se sont pas contentés d'une partie du cérémonial de la fête. Ils l'ont suivi dans son intégralité. D'où la déception qui peut se lire sous la plume du rapporteur : « Catéchumènes, ils s'étaient montrés ardents, fort dans l'adversité ; chrétiens, ils ont été plutôt faibles [...]. Leur rentrée au bercail a été dure »³⁶.

Le constat est clair, point n'est besoin d'autres investigations pour affirmer que le Mali révèle des attitudes et des difficultés similaires à celles rencontrées au Burkina. Dans ce pays, en 2009, « l'islam, teinté d'animisme »³⁷ était la religion de 90% de la population. Qu'en est-il dans les autres régions ?

Comme introduction à cette partie de l'étude, qui se limitera à quelques zones de l'Afrique centrale et équatoriale, nous n'avons pas trouvé mieux que les révélations suivantes du Père Lepelletier : « Nos chrétiens ne sont pas mauvais en général. Si l'on excepte toutefois quelques brebis galeuses [...] »³⁸. Voilà qui annonce les couleurs. Le lecteur ne tardera pas à découvrir ici encore, combien les disciples du Christ se lassent très vite. Le comble, c'est que « cela est vrai aussi bien des chrétiens catéchistes que des païens catéchisés »³⁹. Si les enseignants eux-mêmes ou d'autres responsables se font prendre à défaut, il y a bien lieu de se poser des questions. La résistance rencontrée chez les parents non chrétiens en est sûrement pour beaucoup. Aux dires du Père Poujet,

« Tous les anciens missionnaires de l'Afrique équatoriale connaissent pour l'avoir vu au moins quelques fois en caravane, la danse des Basukuma. Si sottie et grotesque que soit cette danse, nos nègres ne laissent pas d'y être très attachés. Tout ce qui a des jambes y court, souvent

36. Armand BOUYSSOU, « Rapport particulier de Notre-Dame du Rosaire de Kita », in *Rapports annuels de la Société des missionnaires d'Afrique (Pères Blancs) 1905-1906 (Supplément à la chronique n°145)*, Alger, Imprimerie des Missionnaires d'Afrique, 1907, p. 54-55.

37. www.voyagesphotosmanu.com/ethnies_mali.html. (Consulté le 10 octobre 2009).

38. Ludovic LEPELLETIER, « Rapport particulier de saint Joseph d'Urwira » in *Chronique de la Société des missionnaires d'Afrique (Pères Blancs) supplément, 1913-1914*, Alger, Imprimerie des Missionnaires d'Afrique, p. 46.

39. Jean SCHNEIDER, « Rapport particulier de Notre-Dame de l'Espérance de l'île d'Ukéréwé », in *Chronique de la Société des missionnaires d'Afrique (Pères Blancs)*, n° 80, Octobre 1898, Alger, Imprimerie des Missionnaires d'Afrique, p. 466.

de deux ou trois lieues à la ronde [...]. Nous faisons notre possible pour en éloigner les chrétiens, sans toujours y réussir. Nous poussons aussi le chef à agir en ce sens mais la danse ne disparaît sur un point que pour reparaître sur un autre »⁴⁰.

Que penser des tentacules de cette danse traditionnelle qui défie non seulement ses détracteurs humains mais aussi le temps et l'espace ? Chez les Barundi par exemple, la naissance de jumeaux est toujours source de joie. Une cérémonie publique est prévue pour l'accueil des nouveau-nés où le *pombé*⁴¹ coule à flot. Mais la danse rituelle y est également invitée et c'est là que les choses se gâtent car, précise Bedbéder, « on mêle des sortilèges, des déprécations, et le père des petits bébés prononce des formules sacrées, tout au fond de la gorge [...]. On sait que nous n'aimons pas ces plaisanteries-là, aussi on s'en abstient autour de nous ou du moins on prend soin de nous les cacher »⁴². Cela constitue de la matière à réflexion qui peut se passer de tout commentaire. Le lecteur aura remarqué que l'extrait du rapport de Bedbéder s'achève par une allusion au jeu de la dissimulation.

Au cours de l'été de l'année 1901, un fait divers s'est passé dans le territoire du Sacré-Cœur de Muyaga dans l'Uyogoma qui mérite d'être signalé ici. Nous y retrouvons le Père supérieur Bedbéder qui, avec son confrère Goarnisson, ne ménageaient aucun effort pour surveiller les chrétiens soupçonnés de participer à des danses nocturnes. La pleine lune du mois de juillet était tout indiquée pour aller faire un tour dans les bananeraies avec l'espoir d'y surprendre le fervent chrétien Sekachinya, chef de village de ladite localité. Cette nuit-là, ce fut peine perdue puisque notre brave chrétien dormait sagement chez lui. Il se proposa même de raccompagner ses pasteurs jusqu'à la mission et profita, chemin faisant, de l'opportunité qui lui était offerte, pour faire observer à ceux-ci qu'ils devaient désormais se convaincre de la sincérité de sa conversion totale au christianisme. Qu'à cela ne tienne, les soldats du Christ ne lâcheront pas prise. Il leur aura suffi de changer de tactique pour prendre à défaut le loyal chrétien la nuit du 1^{er} août 1901 :

« Le bon Sekachinya aurait-il une conscience double ? Chez lui point de *mashitani* (diableries) c'est vrai ; mais on le prend en flagrant délit

40. Justin POUGET, « Rapport particulier de Notre-Dame de Kamoga dans le Bukumbi », in *Chronique de la Société des missionnaires d'Afrique (Pères Blancs)*, n° 94, janvier 1902, Alger, Imprimerie des Missionnaires d'Afrique, p. 70.

41. Équivalent du *dolo* des Bambara et du *râ-moaaga* des Moose.

42. Pierre BEDBÉDER, « Rapport particulier du Sacré cœur de Muyaga, in *Chronique de la Société des missionnaires d'Afrique (Pères Blancs)*, n° 94, janvier 1902, Alger, Imprimerie des Missionnaires d'Afrique, p. 82.

dans une bananeraie voisine où l'on en faisait. Il essaie de protester, de fermer la bouche à ceux qui l'ont vu, leur fait accepter des cruches de *pombé* pour n'en rien dire : peine perdue, nous apprenons tout, et le prions de ne plus venir à la mission jusqu'à nouveau ordre. Il est très sensible à cette excommunication bien bénigne [...] »⁴³.

Pauvre chef qui n'a dû son salut qu'à la bienveillance de Sa Grandeur venue dans le secteur – quelques jours seulement après cet événement scandaleux qui défrayait la chronique – pour y célébrer la confirmation des néophytes : « L'ami Sekachinya s'humilie, promet de s'amender et Monseigneur l'absout. Il jubile »⁴⁴.

Retenons de ce fait divers qu'il ne suffit pas d'une parole donnée pour s'attendre à une fidélité absolue et exclusive à la foi chrétienne de la part d'un converti du paganisme, surtout si ce dernier est chef de village. Loin de nous la prétention de mettre en doute le jugement des pasteurs de Muyaga, mais il aurait été intéressant que le rapporteur détaille le rite mettant en scène les *mashitani*. Une sanction, à notre jugement, est toujours la bienvenue quand elle est à but médicinal et quand elle se justifie bien. Il convient de se demander si la surveillance et la punition constituent les meilleures solutions pour mieux aider une personne soupçonnée d'avoir un côté païen et un côté chrétien.

Les écrivains n'ont pas voulu rester indifférents à cette question. Le cadre de cette étude dissuade d'en relever plusieurs. Nous nous limiterons au témoignage d'un roman qui a marqué le paysage littéraire africain de la période de la fin de l'ère coloniale.

Tous les personnages qui côtoient au quotidien Meka, le héros du livre de Ferdinand Oyono intitulé *Le vieux nègre et la médaille*, vous diront que celui-ci incarne le chrétien parfait. Et pourtant les faits et gestes du prétendu saint ne font que le tourner en ridicule et manifestent les signes visibles de ce qui n'est que l'artifice d'une façade chrétienne. Rien que sur le chemin de retour chez lui après son arrestation injuste et sa nuit de prison, nous avons relevé plusieurs attitudes dont le ressort ne pouvait être que de l'ordre de la superstition⁴⁵. Ainsi l'entendra-t-on réciter des formules rituelles devant un rat qui traverse la route devant lui. On lui a enseigné que cela lui permettrait de ne pas perdre son chemin. On le verra aussi s'attacher le gros orteil avec deux feuilles d'*essessongo* après avoir buté sur une racine. Il paraît que c'est efficace pour conjurer le mauvais sort. Et puis, malgré sa mauvaise humeur, il s'est abstenu de grommeler

43. *Ibid.*, p. 83-84.

44. *Ibid.*, p. 84

45. Cf. Ferdinand OYONO, *Le vieux nègre et la médaille*, Paris, René Julliard, 1956, p. 172.

après avoir reçu quelques pas plus loin, des excréments d'oiseaux sur le crâne. Il se passa la main sur la tête pour mieux écraser la fiente céleste et se réjouissait à l'idée que cela lui porterait chance. Sa foi païenne le trahit donc à tout moment, et il faut avoir le génie littéraire d'Oyono pour réussir pareille mise en scène faisant penser au concubinage religieux.

Dans un article intéressant publié dans la revue *Histoire et Missions chrétiennes* René Luneau n'hésite pas à employer le terme de « délinquance » pour qualifier l'attitude des chrétiens qui retournent aux pratiques ancestrales. « Toutefois, tient-il à préciser, le cercle de cette "délinquance", si délinquance il y a, semble s'être élargi avec les années et concerner parfois non seulement le tout venant du peuple chrétien – ce que l'on pardonnerait – mais aussi ceux qui ont pour tâche et vocation de diriger ce peuple sur le chemin de la foi »⁴⁶. Paul Coulon et Jean Pirotte qui introduisent cet article dans l'éditorial ont bien vu que ce qu'il a essayé de restituer, non seulement des propos mais aussi des pratiques de prêtres africains au cours de ces dernières années « tendrait à montrer qu'il n'y a pas de retour des traditions religieuses ancestrales parce que, dans le fond, elles ne sont jamais parties, et qu'il n'y a pas lieu de s'en étonner »⁴⁷.

On comprend alors Achille Mbembé lorsqu'il forge l'expression de « concubinage religieux »⁴⁸. On l'a aussi entendu s'exprimer ainsi qu'il suit : « En dépit de la prétention chrétienne à détruire tout ce qui était célébré par le paganisme et à se substituer intégralement aux croyances ancestrales, les substrats anciens étaient capables de rebondir, de se rétracter et d'imprimer leur marque sur le reste des procédures sociales »⁴⁹.

Après plus d'un quart de siècle passé en Afrique, René Tabard écrit que les chrétiens Mukongo vivent à l'intérieur d'eux-mêmes le tiraillement de la culture traditionnelle et de la foi chrétienne⁵⁰. Dans ce même contexte de l'Afrique centrale, Adam Michalek ne cache pas ses interrogations en considérant l'impression éprouvée au contact de ses paroissiens. « Sont-ils à la fois chrétiens et "animistes" ? »⁵¹, se demande-t-il principalement.

46. René LUNEAU, « Prêtres africains et traditions ancestrales » in *Histoire et missions chrétiennes*, n° 3, septembre 2007, Paris, Karthala, p. 43.

47. Paul COULON et Jean PIROTTE, « Regards changeants sur le fait religieux africain », in *Histoire et Missions chrétiennes*, n° 3, *op. cit.*, p. 5.

48. Achille MBEMBE, *Afriques indociles. Christianisme, pouvoir et État en société postcoloniale*, Paris, Karthala, 1988, p. 73.

49. *Ibid.*, p. 81.

50. Cf. René TABARD, *Voie Africaine de christologie des apparitions pascales*, Lille, ANRT, 2006, p. 17.

51. Adam MICHALEK, *Africa in Ecclesia. Quelle est la présence des Religions Traditionnelles Africaines dans la vie des chrétiens africains aujourd'hui, d'après le Bulletin Pro Dialogo (1966-2001) ?*, Thèse de Doctorat en théologie, ICP, Juin 2007, p. 8.